
” Pleurer à ’l’injustice sociale’ n’a aucun fondement de vérité ” . Comment la France négocie-t-elle l’amateurisme pour se préparer aux Jeux olympiques ? (1948-1988)

Mathys Viersac*¹

¹Valeurs Innovations Politiques Socialisations Sports – Université de Rennes 2 – France

Résumé

Parmi les principes fondateurs du mouvement olympique international conçus par Pierre de Coubertin, le concept d’amateurisme occupe une place particulière. Il est inspiré de codes sociaux de la bourgeoisie britannique qui impliquent une séparation du sport de toute logique lucrative. La participation des athlètes aux Jeux olympiques exclue ainsi différentes catégories de pratiquants dont les professionnels. Or, les travaux ont mis en évidence la diversité des acceptations du concept dès le début du XX^e siècle (Llewellyn & Gleaves, 2014 ; Dufraisse, 2016). Le CIO cède face aux contestations de ses règlements en autorisant officiellement les sportifs professionnels à participer aux Jeux à partir des années 1980 (Llewellyn & Lake, 2017). Dans cet intervalle de temps, des pratiques nationales s’écarteront donc de l’idéal olympique et questionneront les réalités auxquelles renvoie la notion d’amateurisme. Cette communication vise à s’intéresser au cas français entre 1948 et 1988. L’investigation d’archives du CIO, des Ministères, de la presse et du mouvement sportif français met en évidence des contestations plus ou moins visibles de l’amateurisme. Bien que le professionnalisme ne soit pas unanimement souhaité, certains athlètes français se rapprochent du modèle de ” pseudo-amateur ” de la Charte Olympique. Les affectations militaires, l’allocation de bourses ou les aménagements d’emploi sont quelques exemples de solutions trouvées pour garantir aux athlètes de bonnes conditions d’entraînement et une situation professionnelle. Or, ses solutions demeurent instables, produisent d’autres inégalités, et conduisent à structurer un encadrement précaire de l’athlète olympique. En conclusion, il apparaît que même si le CIO échoue à imposer une définition stricte de l’amateurisme, les négociations qui s’opèrent à l’échelle nationale ne parviennent pas à s’en émanciper pour autant. Mathys Viersac est doctorant en STAPS à l’Université Rennes 2, membre du Laboratoire VIPS². Ses travaux portent une attention particulière à la fabrique des événements par l’intermédiaire de la notion d’héritage.

Mots-Clés: Jeux olympiques, France, amateurisme, politique, inégalités

*Intervenant